



LBVF

RAPPORT DE L'ATELIER D'AUTOÉVALUATION DU PROGRAMME DE MASTER DE BIODIVERSITÉ VÉGÉTALE



Campus Numérique Francophone de Bangui

Bangui, le 8 août 2022

INTRODUCTION

L'atelier d'autoévaluation du programme de Master Biodiversité Végétale de la Faculté des Sciences de l'Université de Bangui s'est tenu le 8 août 2022 dans la salle de visioconférence du Campus Numérique francophone (CNF) à Bangui. Le présent atelier s'inscrit dans la dynamique de la réadaptation du programme de formation en lien avec les défis actuels de gestion durable.

La cérémonie d'ouverture a débuté vers 9h35 sous la présidence de Madame le Doyen de la Faculté des Sciences, le Docteur Lucie ABA TOUMNOU, qui dans son allocution a rappelé l'intérêt de la biodiversité végétale aussi bien sur le plan national qu'international et surtout du capital humain nécessaire à sa gestion. Elle a aussi remercié les participants pour leur disponibilité avant de procéder à la mise en place du présidium.

L'atelier a regroupé une trentaine de participants issus de :

- administration académique (Doyen, Vice-doyen, chefs de départements),
- corps des enseignants-chercheurs du programme ;
- représentants des différentes structures employeurs (Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation technologique, Ministère des Eaux et forêts, Chasse et Pêche, Ministère de l'environnement, Ministère de l'Agriculture, Coordination Nationale Climat, sociétés forestières),
- partenaires (PNUD, FAO, CHINKO) ;
- quatre représentants des étudiants et diplômés.

Le présidium de l'atelier est constitué de :

- président : Dr. Romaric NZOUMBOU-BOKO, Chef de Département de Recherche en Enseignement des Sciences à la Faculté des Sciences, Université de Bangui ;
- rapporteur : Dr. Olivia SEMBOLI, Chef de Département de botanique au Centre de Recherche en Pharmacopée en Médecine Traditionnelle, Université de Bangui ;
- rapporteur adjoint : M. Yvon SENGUELA, cadre au Ministère des Eaux et Forêt, Chasse et Pêche.

Une fois installée, le président de la séance a rappelé l'agenda prévisionnel de l'atelier qui a été légèrement amendé avant l'adoption.

1. DÉROULEMENT DE L'ATELIER

L'ordre du jour se décline comme suit :

1. Informations
2. Conditions d'apprentissage
3. Moyens de travail

4. Partenariat
5. Devenir des diplômés
6. Adéquation formation/emploi
7. Présentation du programme
8. Révision du programme
9. Divers

1.1 Exposé bilan et échange/discussion

La responsable de la formation, le Professeur Olga Diane BOMBO-YONGO a premièrement rappelé l'objectif de l'atelier qui est de réaliser le diagnostic du programme de formation « Master Biodiversité Végétale » en vue d'une adaptation pour la qualité et la pertinence. Elle a enchaîné par la présentation de l'objectif de la formation qui consiste à former des spécialistes afin de préserver et gérer durablement la biodiversité végétale et fongique. Les trois grands axes de recherche du Laboratoire de Biodiversité Végétale et Fongique (LBVF) qui sous-tend la formation ont été présentés : (i) caractérisation, fonctionnement, dynamique et régénération de la végétation, (ii) biodiversité de la flore et des champignons et (iii) savoirs traditionnels locaux sur les plantes et champignons.

Par ailleurs, la présentatrice a développé les points faibles et difficultés liés aux conditions d'apprentissage de la formation dont : le non-respect du calendrier académique, l'absence de cadre pour les TP, les difficultés de financement, les difficultés d'encadrement pour l'initiation à la recherche, le manque de certains spécialistes, le non-paiement des frais de laboratoire par les étudiants et surtout l'absence de local pouvant abriter le laboratoire. Quelques avancées ont été notées, à savoir le renouvellement et le renforcement du plateau technique grâce au financement des projets (PREREDD, SEP2D), la sollicitation d'un conteneur aménagé auprès du Ministère de la Santé via le Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation Scientifique.

Bien que la mobilisation des fonds pour la recherche reste difficile, la formation bénéficie des appuis de partenaires tels que la Coopération française, le CIRAD, la COMIFAC, les sociétés forestières (IFB, SEFCA...). Un projet de convention cadre est souhaité pour formaliser les partenariats, notamment avec FAO, WWF, le projet CHINKO, etc.

Les statistiques concernant la période de formation de 2007-2021 et les résultats du questionnaire soumis aux étudiants et diplômés du programme ont été présentés :

- la formation totalise depuis 2007 et pour la première année du master 1, 46 inscrits dont 18 filles et 28 garçons. Des 46 inscrits, 32 étudiants ont validé la formation de la première année bien que la formation a été suspendue 4 années (2012-2013, 2013-2014, 2014-2015 et 2016-

2017) du fait du faible engouement des étudiants. La deuxième année du master a été lancée pour la première fois en 2015-2016. Le Master 2 compte en 2020-2021, 6 inscrits dont une fille ;

- le résultat de questionnaire soumis aux diplômés et à ceux encore en formation révèlent un certain nombre de points forts dont : la clarté dans les contenus du programme ; les stratégies d'enseignement et de l'évaluation des apprentissages ; les activités de recherches des professeurs intervenant dans le programme. Les points faibles concernent l'encadrement (initiation à la recherche), le financement des étudiants, la difficulté de gestion du programme, des soucis de ressources humaines, le faible suivi des diplômés, la quasi-absence de bourses. Pour ce qui est de la pertinence du programme, elle a été évaluée sur le plan institutionnel, interuniversitaire et social. Les répondants ont majoritairement validé la pertinence sur le plan institutionnel et social. Par contre, pour la pertinence sur le plan interuniversitaire, la majorité des répondants ont donné une réponse défavorable.

Il est remarqué une adéquation formation/emploi, car les Masters formés exercent dans différentes structures (Ministère de l'Enseignement supérieur, Ministère des Eaux et forêts, Chasse et pêche, Ministère de l'environnement, ICRA, Coordination Nationale Climat, WWF, Caisse Nationale de Sécurité sociale, Assemblée nationale, MINUSCA, ONGs internationales, etc.).

L'échange et discussion après l'exposé ont abouti au consensus ci-dessous :

- il a été recommandé de formaliser les différents partenariats par des conventions ou des Accords-cadres de partenariat ;
- il est important que les membres de la commission de recrutement soient rigoureux dans la sélection des candidats ;
- il est urgent d'avoir un local abritant le laboratoire pour abriter l'équipement et servir de cadre pour les étudiants du Master et les enseignants-chercheurs.

1.2 Présentation et révision du programme de Master de Biodiversité Végétale

La deuxième partie de cet atelier est consacrée à la présentation et révision du programme. L'ancien programme a été présenté (UE, crédits, enseignants). Il ressort, après échange et discussion, les modifications suivantes :

- sur une thématique de l'UE 2 (Mycologie) qui devra prendre en compte les champignons de Centrafrique ;
- l'UE 7 initialement consacrée à l'Informatique devient l'UE d'Initiation au logiciel R ;
- les responsables de certaines UE surtout (UE1, UE7) doivent proposer les plans de cours en tenant compte des modifications suggérées ;

- l'UE 12 (Palynologie et paléoécologie) est suspendue faute de spécialiste ;
- quelques thématiques de l'UE 4 (Physiologie végétale) ont été supprimées car étant prises en compte déjà dans l'UE 11 (Ressources phytogénétiques et amélioration des plantes) ;
- évaluer la possibilité d'introduire une UE Bio-informatique ;
- l'intitulé de l'UE 16 est modifié et devient Stage d'initiation et présentation du projet de recherche ;
- harmoniser le volume horaire des UE avec les crédits (augmentation de crédit pour certaines unités d'enseignement ou introduction de nouvelles unités d'enseignement).

1.3 Divers

Deux points ont été inscrits aux divers :

- la nécessité de soumission du plan du cours par les responsables des UE ;
- la question d'ouverture d'autres masters couvrant certaines thématiques en biodiversité dont un master professionnel a été soulevée mais cela reste limitée par l'absence d'infrastructure et de financement.

2. DISPOSITIONS FINALES

L'équipe dirigeante du Master est chargée d'apporter des corrections techniques au programme conformément aux révisions des différents experts ;

L'équipe doit également améliorer le management de cette formation par un suivi périodique des activités.

Les différents points inscrits à l'ordre du jour étant épuisés, l'atelier a pris fin à 16h15 après un mot du Président de la séance qui a salué la détermination des participants et l'engouement dont ils ont fait preuve. Il a remercié la FAO et le WWF pour les moyens financiers accordés permettant la tenue de cet atelier qui a abouti à la validation des modifications et réajustements du programme de Master de Biodiversité Végétale.

Fait à Bangui, le 26 août 2022

Le Rapporteur adjoint

Le Rapporteur

M. Yvon SENGUELA

Dr. Oliva SEMBOLI

Le Président

Dr. Romaric NZOUMBOU-BOKO